

# Vivre de son travail. Oui au salaire minimum !

Le 30 novembre, nous avons une occasion unique d'améliorer les conditions de vie de milliers de salariées et salariés. En votant oui au salaire minimum, nous permettons à chaque personne de vivre de son travail.

## Un travail à temps plein doit permettre de vivre décemment

Se lever tôt tous les matins, aller travailler, effectuer des tâches parfois pénibles, rentrer chez soi puis recommencer le lendemain. C'est le quotidien de nombreuses personnes dans notre canton. Mais pour une partie d'entre elles, cela ne suffit pas: payer les factures, offrir des loisirs à ses enfants ou faire ses courses est compliqué. **Il n'est pas acceptable qu'une personne qui travaille à 100 % ne puisse pas vivre de son travail !**

## 4000 francs, c'est le minimum

L'initiative demande l'introduction d'un salaire minimum de 23 par heure, soit environ 4000.- francs par mois. Cette mesure concernera l'ensemble des actifs du canton à l'exception des apprentis, des moins de 18 ans, des stagiaires et de l'agriculture. Des contrôles sont prévus pour en assurer le respect. **Le salaire minimum a déjà fait ses preuves dans plusieurs cantons et permet d'améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes.**

## 6500 personnes concernées

Dans le canton de Fribourg, environ 6500 personnes verront leurs salaires augmenter. Ces personnes travaillent dans la **restauration, le commerce de détail, la coiffure, les maisons de retraite, les crèches ou encore le nettoyage.**

## Diminuer la précarité

La précarité touche aussi les Fribourgeoises et Fribourgeois. De nombreuses personnes comptent chaque centime, renoncent à aller chez le médecin ou peinent à se nourrir. **Introduire un salaire minimum est une mesure efficace pour réduire la précarité.**

## D'excellents résultats dans d'autres cantons

Le salaire minimum a été introduit avec succès dans les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel, de Bâle-Ville et du Tessin. À Genève, une étude de la Haute école de gestion a montré que le taux de chômage n'a pas augmenté et que les femmes ont eu plus de facilité à retrouver un emploi. **À Neuchâtel, la création d'emplois a augmenté dans les années qui ont suivi l'introduction du salaire minimum.**

## Oui au salaire minimum le 30 novembre !

Plus d'informations: [salaire-minimum-fr.ch](http://salaire-minimum-fr.ch)